

Tryponil

Diminazène et phénazone sachet



*Pour le traitement de la babésiose,
de la piroplasmose et de la trypanosomiase.*

Tryponil

Poudre pour administration par voie parentérale

L'acétate de diminazène appartient au groupe des diamidines aromatiques et a une action thérapeutique contre la babésiose, la piroplasmose et la trypanosomose.

CONTIENT PAR SACHET DE 2,36 G

Acétate de diminazène 1,05 g.
Phénazone 1,31 g.

CONTIENT PAR SACHET DE 23,6 G

Acétate de diminazène 10,5 g.
Phénazone 13,1 g.

INDICATIONS

Traitement de la babésiose, de la piroplasmose et de la trypanosomose chez les camelins, bovins, chats, chiens, caprins, chevaux, ovins et porcs.

POSOLOGIE

Administration intramusculaire profonde.

Dissoudre 2,36 (23,6) g de poudre dans 15 (150) ml d'eau stérile pour préparer une solution injectable et administrer 1 ml pour 20 kg de poids corporel (c-à-d 2,36 (23,6) g pour 300 (3000) kg de poids corporel). Utiliser exclusivement des solutions fraîchement préparées pour les injections.

DÉLAIS D'ATTENTE

- Pour la viande : 21 jours.
- Pour le lait : 4 jours.

CONDITIONNEMENT

Sachet de 2,36 g ou 23,6 g.



sales@interchemie.com | interchemie.com

Produit par
Interchemie werken "De Adelaar" B.V.
Metaalweg 8, Venray, Pays-Bas

XFMTT1-FR-01-08092020